

L'association des jumelages de la Loire a tenu son assemblée générale le 27 janvier 2018, en présence de Michel Morel, président de l'Union Nationale des Jumelages Poste et Télécoms.

Après l'approbation des rapports statutaires, l'assemblée a été informée des dispositions de la Direction Nationale des Affaires Sociales (La Poste), à laquelle nous devons nous conformer, concernant la trésorerie.

La présence du professeur des cours d'anglais a été saluée et nous conforte à continuer dans cette activité.

En clôture, les participants ont été conviés à une soirée amicale appréciée de nos jumeleurs.

La présidente

Michèle FRAISSEIX

